



Municipalité de Crabtree



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 6 décembre 2010, le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire le 14 janvier 2011.

- Le Règlement 2010-178 décrétant des travaux d'implantation d'infrastructures d'aqueduc, d'égout domestique, d'égout pluvial et de voirie dans le cadre de l'aménagement d'un mini-parc industriel dans la zone I-2 et pourvoyant au paiement de ces travaux au moyen d'un emprunt de 494 232,01 \$

Ce règlement d'emprunt 2010-178 entre en vigueur le 18 janvier 2011.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

DONNÉ à *Crabtree* ce *10 janvier* jour
de l'année *2011*

Scott Landeau
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), *L.É. R.É. Landeau* Nom *Sec. Trésorier* Titre de la municipalité
de *Crabtree* certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public
ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le
10 janvier 2011 entre *18 h 00* et *17 h 00* heures.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce *18 janvier 2011*

Scott Landeau